

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE  
DE LA VILLE DE PONT DE CLAIX

SUR LE  
**PONT**

—MAI/JUIN 2026—

DOSSIER : LES  
SCÈNES OUVERTES  
DU QUOTIDIEN

DÉPOTS SAUVAGES:  
TOLÉRANCE ZÉRO

POKER : LE BLUFF  
EN PARTAGE

125



## ... EN AVRIL



## ÉDITO

Depuis de longs mois, nous soutenons la plateforme chimique et les emplois qui y sont associés, sous des formes de mobilisation toujours renouvelées. Le conseil municipal, réuni en séance extraordinaire le 7 mai, a voté à l'unanimité l'octroi d'une aide de 600 000 € au projet Exalia. Cette avance remboursable permettra l'acquisition des parcelles foncières indispensables au développement du projet et à la poursuite de l'activité. Un tel engagement, à l'échelle d'une commune comme la nôtre, marque un précédent fort et conforte notre détermination à agir concrètement. La Ville poursuit ainsi son soutien au projet Exalia : relancer le site chimique en modernisant la transformation du chlore et en développant une chimie industrielle décarbonée. Dès le lendemain de l'élection municipale, élus et services ont repris le travail avec détermination. Le dossier de ce numéro en est une illustration : consacré aux pratiques artistiques amateur, il montre comment Pont de Claix, à travers des rendez-vous comme le festival Solstice, soutient la culture comme un pilier du vivre ensemble.

**Christophe Ferrari**  
Maire de Pont de Claix,  
Ancien Président de Grenoble-Alpes Métropole

## 26/04 &amp; 8/05

## MÉMOIRE VIVE

Deux cérémonies, deux dates gravées dans l'histoire. Le 4<sup>e</sup> dimanche d'avril, la Ville s'est unie pour honorer la mémoire des victimes et des héros de la déportation. Deux semaines plus tard, elle commémorait le 81<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, qui marqua la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et la capitulation de l'Allemagne nazie.

Devant le monument aux morts, en présence des élus, des autorités civiles et militaires et des associations combattantes, le recueillement était au rendez-vous. Le devoir de mémoire, lui, ne souffre aucun oubli.



## 12/05

## FINALISTES ET SAVOUREUX

Pas de trophée, mais une belle revanche. En avril, les éco-délégués du collège Mandela atteignaient la finale du challenge métropolitain *Le Climat dans l'assiette* avec leur « Parmentier pontois ». Le 12 mai, leur recette a été réalisée par la cuisine centrale et servie dans toutes les écoles de la Ville. Les enfants ont tranché : c'était délicieux. Certaines victoires se mangent.



ÇA VA SE PASSER

## EN MAI ET JUIN...

**JEU. 28 MAI - 18H30  
CONSEIL MUNICIPAL**

Ouvert au public et en direct sur la page Facebook de la Ville

► **Mairie**

**DU 3 AU 19 JUIN  
FESTIVAL SOLSTICE**

Festival de pratiques amateurs en arts plastiques et spectacles vivants

► **À l'Amphi et à l'église Saint-Étienne**

► **Programme complet : [pontdeclaix.fr](http://pontdeclaix.fr)**

**SAM. 6 JUIN  
DE 8H À 18H  
TOURNOI  
DE BADMINTON**

Organisé par la MJC Le Delta

► **Gymnase Malik Cherchari**

**SAM. 13 JUIN À 15H  
LOTO DE  
LA PASSERELLE  
DES ÂGES**

Venez tenter votre chance !

► **Foyer municipal**

► **Rens. : [passerelledesages@gmail.com](mailto:passerelledesages@gmail.com)**

**MAR. 16 ET 23 JUIN  
DE 14H À 16H  
ATELIER ENFANCE,  
FAMILLE ET ÉCRANS**

Échanges sur la place des écrans, leurs effets, et construction de repères utiles, notamment autour du sommeil et de l'alimentation.

► **CCAS (salle CPEF)**

**JEU. 18 JUIN  
À 16H30****COMMÉMORATION**

Cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 Juin du Général de Gaulle.

► **Parc Borel**

► **Rens. : 04 76 29 86 86**

**VIDE-GRENIERS****DIM. 7 JUIN DE 8H À 17H**

Organisé par l'ASB Pont de Claix.

► **Stade Ange Capuozzo**

► **Rens. : 06 95 34 87 02**

**DIM. 14 JUIN DE 8H À 17H**

Organisé par l'Amicale du personnel de la Ville de Pont de Claix

► **Stade Ange Capuozzo**

**SAM. 27 JUIN DE 8H À 17H**

Organisé par le Club du temps libre

► **Parc de la Maison des associations**

**VEN. 18 ET  
SAM. 20 JUIN  
DE 19H À 22H30  
GALA DE FIN  
DE SAISON**

Organisé par l'Amicale Gymnique Pontoise. Tarif : 5 € (gratuit pour les enfants).

► **Gymnase Victor Hugo**

► **Réservations : [agpontdeclaix@gmail.com](mailto:agpontdeclaix@gmail.com)**

**SAM. 20 JUIN  
DE 16H30 À 22H  
L'ÉTÉ ENTRE  
EN SCÈNE**

Organisé par le collectif Îles de Mars/Olympiades, la Casa des Îles et la Ville. Fête de quartier et clôture du festival Solstice.

► **Place Michel Couëtoux**

► **Rens. : 04 76 29 80 59**

**SAM. 20 JUIN  
10H30-12H30  
ATELIER ORIGAMI**

Venez créer 1 000 grues porte-bonheur !

► **Bibliothèque municipale**

**Aragon**

► **Rens. : 04 76 29 80 95**

**JEU. 25 JUIN - 18H30  
CONSEIL MUNICIPAL**

Ouvert au public, en direct sur le Facebook de la Ville

► **Mairie**

**VEN. 26 JUIN - 18H  
FÊTE DE L'ÉTÉ  
EN MUSIQUE**

Prêts à célébrer le début de l'été en dansant sur vos chansons préférées ?

► **Place du 8 mai 1945**

► **Rens. : 04 76 29 80 14**

**LUN. 29 JUIN  
8H30-12H/  
16H-19H30  
COLLECTE  
DE SANG**

► **Salle des fêtes  
Pont rouge à Claix**

**MER. 27 MAI  
À 20H  
UN VOYAGE  
EN HIVER**

Cie Entre les jours

Conte sauvage cousu main

Dès 15 ans | Durée : 1h10



► **Réservation sur [bit.ly/AmphiPdC](http://bit.ly/AmphiPdC)  
ou au 04 76 29 86 38**

**L'amphi**  
LE PONT DE CLAIIX

Place Michel  
Couëtoux



# LE GRENOBLE POKER PONTOIS JOUÉ CARTES SUR TABLE

*Ils sont 250, novices ou chevronnés, à se retrouver chaque semaine autour d'un tapis vert. Jeu de hasard, repaire de flambeurs ? Pas ici : au Grenoble Poker Pontois, ce qui fait la différence, c'est la rigueur et l'envie de progresser.*



Pour Hassiba Haimiche, présidente de l'association Grenoble Poker Pontois depuis maintenant 4 ans, ça ne fait pas un pli : le poker est un véritable sport intellectuel, et les meilleurs joueurs sont ceux qui travaillent leur jeu. « *L'instinct ne suffit pas, explique-t-elle. Il faut perfectionner sa stratégie, apprendre à s'adapter à l'adversaire... et savoir bluffer quand c'est nécessaire* ».

Mais les novices peuvent se rassurer, car l'association accueille tous les niveaux : ici débutants comme confirmés peuvent trouver leur bonheur autour d'une partie de Texas hold'em. Ils peuvent aussi choisir leur ambiance préférée, avec des rendez-vous hebdomadaires en petit comité... ou des tournois à

150 joueurs, organisés tous les 2 mois au Foyer municipal. « *Cela permet de rencontrer du monde, mais aussi de progresser, voire de se lancer dans la compétition. On fait partie des 3 plus gros clubs de*

*France, et certains joueurs qui ont commencé chez nous ont fait de très beaux parcours dans le monde du poker !* » se réjouit-elle.

Si la réputation du club n'est plus à prouver, l'objectif est maintenant de continuer à le faire vivre... et de diversifier son public. « *C'est un milieu qui reste très masculin, poursuit la présidente. Aujourd'hui, les femmes ne représentent que 10 % des participants dans nos événements et on souhaiterait vraiment arriver à plus de parité* ».

Pour changer la donne, le club organise depuis 4 ans un tournoi Ladies annuel,

réservé aux dames : un espace pensé pour lever les freins, se familiariser avec le jeu sans pression, et créer des liens entre joueuses. Une initiative qui porte ses fruits : les participantes reviennent, et certaines franchissent ensuite le pas vers les tournois mixtes.

## ENVIE DE REJOINDRE LA PARTIE ?

Toutes les infos sur l'association et l'agenda des prochains événements est à retrouver sur [grenoblepoker.com](http://grenoblepoker.com)

# UN FORUM QUI OUVRE DES PORTES

*CV en main, sourire aux lèvres et motivation en bandoulière, les jeunes Pontois étaient au rendez-vous du Forum des jobs d'été. Un premier pas utile et concret pour décrocher un premier emploi et préparer la suite.*

Le Foyer municipal avait des airs de ruche, samedi 25 avril, à l'occasion du Forum des jobs d'été. Toute la journée, des dizaines de jeunes ont franchi les portes, bien décidés à décrocher leur première expérience professionnelle ou à préparer la suivante. Organisé par Info Jeunes Isère, ce rendez-vous désormais attendu a une nouvelle fois tenu ses promesses : des offres variées, des employeurs disponibles et des échanges concrets. Entre stands d'information, conseils personnalisés et premières prises de contact, chacun a pu affiner son projet, et poser ses questions.

L'événement a aussi permis de mettre en lumière les dispositifs pontois, dont les Jobs citoyens proposés aux jeunes de 16 à 18 ans. Une opportunité précieuse pour

s'engager au service de la collectivité tout en découvrant le monde du travail dans un cadre bienveillant.

Autre bonne nouvelle : le Point Info Jeunes de la Ville a récemment rouvert ses portes après un petit coup de frais bienvenu. Plus accueillant, mieux identifié, il s'affirme comme un lieu ressource incontournable pour accompagner les jeunes dans leurs démarches, qu'il s'agisse d'emploi, de formation ou de projets personnels.

## PIJ DE PONT DE CLAIX

Place Michel Couëtoux

**MERCREDI, JEUDI, VENDREDI** de 14h à 17h

**RENS. :** 07 86 97 05 60

[infosjeune@ville-pontdeclaix.fr](mailto:infosjeune@ville-pontdeclaix.fr)

## LIEU D'ÉCOUTE : UN ESPACE POUR SOUFFLER ET AVANCER

*Gratuit, confidentiel et ouvert à tous, le lieu d'écoute de Pont de Claix accompagne les habitants dans les moments de fragilité. En complément, deux temps collectifs sont proposés aux familles en juin et en septembre.*

Au cœur du CCAS, le lieu d'écoute est un espace d'accueil gratuit et confidentiel, accessible à tous les Pontois.

Une psychologue y reçoit les enfants dès 5 ans, les adolescents, les jeunes adultes, les parents et les seniors.

Objectif : offrir un temps d'écoute, de soutien et d'orientation à celles et ceux qui traversent une période difficile ou s'interrogent.

L'accompagnement est volontairement limité à dix séances par habitant, afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier. Si besoin un relai avec un autre professionnel peut-être envisagé. En parallèle, la psychologue du lieu d'écoute propose deux rendez-vous

collectifs, ouverts à tous, afin de compléter ce dispositif (sur inscription uniquement).

### Les mardis 16 et 23 juin, de 14h à 16h

au CCAS (salle CPEF), un atelier dédié au numérique en famille à destination des

parents sera proposé.

Au programme : échanges sur la place des écrans, leurs effets, et construction de repères utiles, notamment autour du sommeil et de l'alimentation.




À la rentrée de septembre, un temps de parole sera proposé aux parents de jeunes enfants confrontés à l'épuisement ou au burn-out parental. Un espace pour partager, trouver des solutions concrètes et, si besoin, engager un suivi individuel.

SUR LE FOND



# TOUS EN SCÈNE !



*Et si on mettait la « grande » culture de côté pendant un instant ? En parallèle des musées et des salles de spectacles, un foisonnement de créations voit le jour chaque année dans les associations, les écoles, au sein des foyers. Joliment imparfaites, profondément poétiques, les activités artistiques amateur renforcent les liens sociaux dans une multitude de petits et grands moments de partage. Coup d'œil sur ces élans créatifs qui révèlent tout l'extraordinaire niché dans notre quotidien.*



## DES PRATIQUES À DÉVELOPPER

*Qu'il s'agisse de musique, de dessin, d'écriture ou encore de danse, la création n'est pas réservée qu'aux grands artistes, et heureusement ! Du simple hobby pour un week-end pluvieux à la passion dévorante, ces activités font partie de notre quotidien... et peuvent l'améliorer de mille et une façons.*

### Tous artistes ?

Un peu moins populaires que le sport, les activités artistiques sont aujourd'hui exercées par 4 adultes sur 10 en France, d'après la dernière enquête menée par le ministère de la Culture<sup>1</sup>. Il s'agit en majorité de photographie (pour 19 % d'entre eux), de dessin (12 %) et de musique (11 %). Avec l'arrivée des outils numériques, les usages ont aussi évolué, se sont diversifiés et démocratisés : montage vidéo, musique assistée par ordinateur, illustration sur tablette ou encore modding (modification de jeu vidéo) sont aujourd'hui de plus en plus accessibles. Les modalités d'apprentissage ont également changé : tutoriels vidéo, communautés en ligne... À titre d'exemple, en 2022, l'apprentissage de la musique se faisait sur internet pour 36 % des amateurs.

### Se divertir... et se mettre au diapason

Si le côté récréatif de ces activités est bien connu, leurs autres apports le sont souvent un peu moins. Elles aident pourtant à développer tout un éventail de compétences utiles au quotidien ! Elles musclent la confiance en soi, la créativité, la concentration, la mémoire. Elles aident à gérer les émotions, à enrichir le vocabulaire

et le sens de l'écoute. « On le voit toutes les semaines dans les ateliers qu'on propose, explique Claudine Poncet, directrice des centres sociaux. Ces ateliers génèrent de l'échange. Ils aident à mieux communiquer, incitent à collaborer. Ils permettent aussi de créer des liens différents et de changer de regard sur les autres... ce sont de précieux outils pour améliorer le vivre-ensemble ! »

### Des barrières encore nombreuses

Malgré ces atouts, il demeure une ombre au tableau : l'accès aux activités culturelles reste aujourd'hui inégalitaire et dépend largement de l'offre présente sur le territoire et du milieu social. De nombreux freins existent : le prix des cours ou du matériel, le temps nécessaire à l'apprentissage, ou encore la perception que l'on a de ces disciplines, parfois assimilées à des groupes sociaux bien précis (en termes d'âge, de genre...). À cela peut s'ajouter une forme d'autocensure qui consiste à ne pas se sentir compétent ou légitime pour se lancer. La Ville joue un rôle essentiel en proposant aux habitants plusieurs formes d'accompagnement pour lever une partie de ces obstacles.

C'EST PAS POUR MOI...



<sup>1</sup>.Département des études de la prospective, des statistiques et de la documentation, Enquête Pratiques Culturelles (2022)





## LA VILLE COMME CHEF D'ORCHESTRE

*La culture pour tous, un slogan vieux comme la République ! À Pont de Claix, on s'attache surtout à le rendre vrai. De la crèche au conservatoire, de l'atelier d'écriture à la scène de l'Amphi, la Ville tisse patiemment un maillage qui ne laisse personne au bord de la route. Tarifs accessibles, parcours artistiques dès le plus jeune âge, enseignement ouvert à tous les âges de la vie : ici, la démocratisation culturelle est une conviction, pas simplement une intention.*

### Connaître et s'initier

Avant de se lancer, encore faut-il savoir ce qui existe et avoir envie de franchir la porte. À Pont de Claix, les équipements culturels multiplient les occasions de rencontre avec les arts tout au long de l'année : expositions et visites guidées gratuites aux Moulins de Villancourt, à la Maison des associations ou à la bibliothèque ; programmation variée à l'Amphi ; lectures de contes et clubs de lecture. Autant de portes d'entrée pour sortir de son cercle habituel, s'ouvrir à d'autres points de vue et, peut-être, avoir envie de se lancer à son tour.

### De la petite enfance...

Il n'y a pas d'âge pour être artiste ! C'est pour cette raison que Pont de Claix a fait de l'enseignement artistique l'une des priorités de sa politique culturelle. Depuis plusieurs années, des parcours sont créés autour des spectacles de l'Amphi pour les petits Pontois... et ce dès la crèche ! Ils se poursuivent en maternelle et en élémentaire, sur les temps scolaire et extrascolaire, où ils prennent la forme d'ateliers et de rencontres avec des artistes professionnels. L'occasion de s'interroger sur le processus créatif et d'expérimenter différentes techniques. Grâce à un

important travail en réseau, entre acteurs éducatifs et culturels, ces actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) permettent aujourd'hui de toucher la quasi-totalité des élèves de la Ville et de mettre en place un cercle vertueux. « *De nombreux habitants ne fréquentent pas les équipements culturels de la Ville, rappelle Sam Toscano, adjoint au maire en charge de la Culture. En démocratisant ces disciplines dès le plus jeune âge, on peut atteindre plus de monde : les enfants parlent de ces activités à leurs parents, les emmènent voir les expositions... et petit à petit ces habitudes se développent !* »

### ... à l'âge adulte

Mais l'enseignement artistique n'est pas réservé aux enfants, et des dispositifs permettent de créer à tout âge, au sein des associations ou des centres sociaux (qui proposent notamment des ateliers d'écriture, de théâtre, de l'art-thérapie...). Au sein du conservatoire intercommunal Jean-Wiéner également. « *Certaines écoles de musique n'acceptent que les jeunes, mais ce n'est pas notre cas, explique Georges Pin, directeur de l'établissement. Et la science nous donne raison : la plasticité du cerveau est telle qu'on peut apprendre à jouer d'un instrument même au-delà de 60 ans !* »





Une ouverture qui permet de toucher des profils très diversifiés et de renforcer les liens intergénérationnels, comme l'explique Isabelle Frison-Rey, directrice adjointe : « Dans nos formations collectives, comme les chorales et les orchestres, on retrouve les élèves de 8 ans aux côtés de ceux de 97 ans... et une fois sur scène, les différences s'effacent : ils sont collègues. »

### L'accessibilité avant tout

Parce que se lancer dans un apprentissage artistique peut faire peur, les différentes structures font de l'accessibilité une priorité. Une accessibilité artistique et pédagogique d'abord, qui permet de s'adapter à tous, comme le souligne Murielle, participante du projet de théâtre des centres sociaux :

« La scène, on pense souvent que c'est réservé aux artistes, capables d'apprendre de longs textes. Mais ici, il y a des gens de tous horizons.

Certains ont une vie très remplie, un travail prenant, des horaires atypiques... on arrive toujours à les intégrer ! »

Une accessibilité financière également, avec des dispositifs comme le Pass'sport culture ou la mise en place de tarifs dégressifs pour l'inscription au conservatoire. « Pour les ménages les plus modestes, l'inscription annuelle commence à 33 € pour un enseignement qui en réalité coûte 2 500 € par élève ! Cela demande donc un effort important de la part de la Ville », précise Georges Pin.

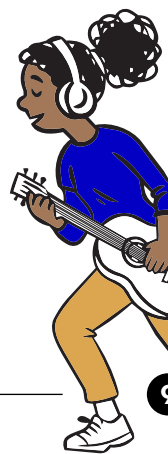
### La culture, ça rapporte (mais ça ne se voit pas !)

L'impact de ces enseignements est parfois difficile à mesurer. « Quand on dépense de l'argent pour construire un immeuble, ça se voit, rappelle Georges Pin. La culture, c'est beaucoup plus abstrait ! » Pour cette raison, son budget est particulièrement difficile à défendre, comme le déplore Sam Toscano :

« Les associations font un travail formidable, mais nous devons aussi prendre nos responsabilités : sans engagement politique fort, la culture reste fragile. Dans un contexte de restrictions budgétaires, c'est souvent la première ligne à sauter, et c'est une erreur. » Les acteurs du secteur culturel en sont également convaincus : des habitants qui ont accès à la culture, c'est une population plus épanouie et donc des dépenses en baisse sur d'autres politiques, comme la santé.

« Le monde professionnel contribue à donner une légitimité culturelle aux pratiques amateurs, ils jouent un rôle essentiel dans la transmission des savoirs et des techniques. »

Sam Toscano, adjoint au maire en charge de la Culture



# EN ASSO OU EN SOLO... MAIS TOUJOURS DANS LE PARTAGE

*À côté des structures municipales, la culture à Pont de Claix se vit aussi à hauteur d'habitants. Une dizaine d'associations proposent des activités régulières en danse, poterie ou photographie. Et puis il y a ceux qui créent seuls, chez eux, sans étiquette et qui partagent quand même.*



## Solstice, le rendez-vous annuel des amateurs

Chaque mois de juin, le festival Solstice réunit tous les artistes en herbe de la Ville et les invite à démontrer leurs talents. Le festival, qui se tiendra du 3 au 19 juin, fêtera cette année son 30<sup>e</sup> anniversaire et se déclinera comme à son habitude en deux volets. D'un côté, Solstice spectacle vivant, qui se déroule à l'Amphi avec les spectacles des accueils périscolaires, des associations de danse et de théâtre et du conservatoire. De l'autre, Solstice Arts plastiques, avec une petite exposition de peintures, dessins, sculptures et photos dans le Bistrot de l'Amphi, et une grande à l'église Saint-Étienne. Vous pourrez, cette année encore, voter pour vos œuvres préférées, et une remise des prix aura lieu le 19 juin. « C'est devenu un rendez-vous très attendu, confie Sam Toscano. Cela permet aux participants d'apprendre à jouer sur scène, en conditions réelles... mais c'est aussi une manière de valoriser leur travail, grâce à nos régisseurs professionnels ».

## Andy : la création à la maison, mais pas que

Pour la Pontoise Andy (Andréa Carvalho de Freitas), le chant est avant tout une aventure personnelle qu'elle a toujours plaisir à partager ! « Après avoir pris quelques cours de solfège, j'ai travaillé en autodidacte, pour apprendre des accords de base à la guitare et pouvoir m'accompagner. Quand on chante, on ressent la chanson dans son corps, ce n'est pas comme quand on l'écoute. C'est ça qui me plaît. J'aime aussi les challenges : quand je vois passer des gens sur les réseaux sociaux qui font des exercices vocaux qui ont l'air impossibles, je m'acharne pour essayer de les reproduire ! Depuis quelques années, je chante aussi en public, dans des campings, ou lors d'événements comme la fête de l'été en musique. Se produire sur scène, c'est très différent, ça permet de partager une émotion. Ce que je préfère, c'est chanter quelque chose de triste et voir des gens qui se mettent à pleurer. Parce que c'est ça mon objectif : faire ressentir des choses à ces personnes ! ».



# DÉPÔTS SAUVAGES : LA VILLE PASSE À L'OFFENSIVE

*À Pont de Claix, les dépôts sauvages et les encombrants abandonnés ne relèvent plus de l'anecdote. Ils pèsent sur les finances publiques, mobilisent les services municipaux et dégradent concrètement le cadre de vie. Derrière chaque objet laissé sur la voie publique, une chaîne d'interventions et de coûts souvent invisibles. Désormais, ces pratiques font l'objet d'un traitement systématique.*



## Problème national, facture locale

Le phénomène dépasse largement les frontières de la commune. En France, la gestion des dépôts sauvages représente entre 340 et 420 millions d'euros par an pour les collectivités, indique l'ADEME, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Une dépense en augmentation constante, due à la hausse d'abandons de déchets et d'objets volumineux hors des circuits de collecte.

À Pont de Claix, cette réalité s'observe au quotidien : sacs déposés au pied des points d'apport volontaire, matelas sur les trottoirs, meubles abandonnés au bas des immeubles ou à proximité des parkings. Autant de situations qui nécessitent des interventions rapides des services de la Ville afin d'éviter leur accumulation.

Près de 100 appareils électroménagers sont ainsi enlevés chaque année pour être déposés en déchèterie. En parallèle, une benne de 20 m<sup>3</sup> est remplie chaque mois de mobilier abandonné (canapés, tables, chaises). Les bouteilles de protoxyde d'azote représentent à elles seules 4 000 €

de collecte annuelle, auxquels s'ajoutent 2 000 € pour les autres bouteilles de gaz. Le ramassage de pneus abandonnés vient également alourdir la facture : évacués environ trois fois par an, ils représentent un coût de 1 500 € pour la collectivité. Sur les 120 000 € que consacre la Ville au traitement des déchets, près du tiers sont liés à ces incivilités.

## Un cadre légal précis, une réponse renforcée

L'abandon de déchets sur la voie publique est interdit par la loi\*. Il relève à la fois du Code pénal et du Code de l'environnement, qui donnent au maire les moyens d'intervenir pour garantir la propreté et la salubrité publiques.

Une procédure administrative complémentaire\*\*, en cours de déploiement, permettra bientôt d'agir encore plus rapidement.

Les sanctions varient selon la situation :

- Ne pas rentrer son conteneur dans le lieu prévu à cet effet après collecte peut entraîner une amende de 35 € à 150 €

- Déposer des déchets au sol, à côté ou en dehors des points de collecte, est sanctionné par une amende de 135 € à 750 €
- L'abandon de déchets à l'aide d'un véhicule est plus sévèrement puni : jusqu'à 1 500 € d'amende (3 000 € en cas de récidive), avec des sanctions complémentaires possibles, comme la confiscation du véhicule

Dans tous les cas, le responsable doit enlever ses déchets. S'il ne le fait pas, la Ville intervient à sa place et lui facture l'enlèvement.

Sur le terrain, la police municipale constate les infractions, rassemble les preuves et engage les poursuites, notamment grâce à la vidéoprotection. Les procès-verbaux sont désormais transmis directement au parquet,

ce qui permet d'accélérer les délais et de rendre les sanctions plus systématiques.

### Moins de dépôts, plus de marges de manœuvre

Chaque dépôt sauvage déclenche une chaîne d'intervention : déplacement des agents, mobilisation de véhicules, enlèvement des déchets, remise en état du site. Des moyens qui pourraient être mobilisés sur d'autres priorités.

Les solutions existent : déchèterie accessible, collecte des encombrants organisée par la Métropole, dispositifs de tri. Moins de dépôts sauvages, c'est moins d'interventions en urgence et davantage de capacité à agir sur des actions utiles au quotidien.

\* Articles R.632-1 et R.644-2 du Code pénal

\*\* Article L.541-3 du Code de l'environnement

## DÉPÔTS SAUVAGES : RÈGLES ET SOLUTIONS

### Vous êtes témoin d'un dépôt sauvage ?

- Signalez-le auprès de la mairie ou de la police municipale
- Précisez le lieu, la date et la nature des déchets
- Joignez si possible une photographie pour faciliter l'intervention

### Déchèterie de Pont de Claix : comment ça marche ?

- Accès réservé aux particuliers, sur présentation d'un justificatif
- Dépôt gratuit pour les déchets courants et encombrants autorisés (équipements électroménagers, mobiliers, cartons, végétaux, etc.)
- Horaires variables selon la période : à consulter sur le site de la Métropole

### Encombrants :

- Collecte organisée par Grenoble-Alpes Métropole, sur rendez-vous ou selon un calendrier défini
- Dépôt autorisé uniquement dans les conditions et dates prévues
- Alternatives : réemploi, dons, recyclerie



## DÉPÔTS SAUVAGES : SANCTIONS PRONONCÉES

- **Dépôt de gravats**, rue du Rochefort (déc. 2025) : l'auteur a été condamné à l'évacuation des gravats ainsi qu'à une **amende de 500 €** (mars 2026).
- **Sacs-poubelle abandonnés** le long de la piste cyclable, av. du Maquis de l'Oisans (déc. 2025) : l'auteur a été condamné à **100 € d'amende** ainsi qu'à **250 € de dommages et intérêts** au bénéfice de la Ville (mars 2026).

- **Dépôt de cartons** devant la déchèterie, à deux reprises le même jour (déc. 2025) : l'auteur a été condamné à **200 € d'amende** (mars 2026).
- **Conteneurs non rentrés** d'une aire de présentation après le passage de la Métro : l'auteur a été condamné à une **amende de 35 €** (fév. 2026).

# LA CITOYENNETÉ, ÇA S'APPREND !

*Ils n'ont pas encore l'âge de voter, mais ils en maîtrisent déjà les codes. Les élèves de 6<sup>e</sup> du collège Nelson Mandela l'ont prouvé : la citoyenneté ne se décrète pas, elle s'expérimente... et ça commence tôt.*



Que fait un élu municipal au quotidien ? Comment devient-on maire ? Que signifie concrètement « s'engager » ? Autant de questions que se posent, à juste titre, les citoyens en devenir. Pour y répondre, les élèves ont participé cette année au projet « Être citoyen dans sa commune »,

un parcours pédagogique pensé pour comprendre, tester, débattre et se faire sa propre idée.

Première étape : se glisser dans la peau de candidats. Par groupes, les collégiens ont élaboré leur propre programme électoral, en imaginant des propositions concrètes pour améliorer la vie dans la commune.

Aménagements, solidarité, environnement : les idées n'ont pas manqué. Chaque projet a ensuite été discuté, argumenté, parfois amendé, dans de véritables temps de débat.

Puis direction le Point accueil citoyen, transformé pour l'occasion en bureau de vote grandeur nature. Isoirs, urnes, bulletins, listes d'émargement : tout y était pour reproduire fidèlement une élection. Les élèves ont ainsi pu passer de la théorie à

la pratique, en élisant le programme qui les avait le plus convaincus.

Après l'expérience du vote, place aux rencontres. Les élèves ont échangé avec plusieurs services municipaux pour mieux comprendre le fonctionnement concret d'une collectivité, et notamment le rôle

du service Démocratie locale dans la participation des habitants. Ils se sont ensuite rendus en mairie pour dialoguer avec le maire, Christophe Ferrari, et son adjointe à l'Éducation, Louisa Laïb. L'occasion d'aborder leurs responsabilités, leurs choix et les réalités de l'action publique.

Enfin, les collégiens ont découvert une autre facette

de l'engagement en rencontrant l'association des Ateliers Marianne, implantée à Pont de Claix. Une manière de comprendre que la citoyenneté ne se limite pas au vote, mais peut aussi passer par l'action associative, la solidarité et l'implication au quotidien. Une immersion concrète et progressive, qui donne des clés pour comprendre le fonctionnement démocratique... et, peut-être, l'envie de s'impliquer dès aujourd'hui.

*« L'objectif, c'est de montrer que l'engagement prend des formes multiples et qu'à leur échelle, ils peuvent déjà agir »*

Louisa Laïb, adjointe en charge de l'éducation, enfance, jeunesse, petite enfance, réussite éducative

► **Parce que les questions sur la démocratie nous concernent tous, cette nouvelle rubrique du journal vous propose d'éclairer les grands principes de la vie citoyenne. Une question ? Écrivez-nous : [information@ville-pontdeclaix.fr](mailto:information@ville-pontdeclaix.fr)**

# PONT DE CLAIX, JOYEUX LABORATOIRE DE L'EAC\*

*À Pont de Claix, l'Éducation artistique et culturelle (EAC) s'impose comme un levier d'émancipation et de réduction des inégalités. Avec la recherche-action « Bébimpro », la Ville affirme son ambition : faire de l'art et de la science des moteurs d'innovation pédagogique et de réussite pour tous.*



## Un engagement fort pour démocratiser l'accès à la culture

Réduire les inégalités sociales, notamment dans l'accès à la culture, constitue une priorité des politiques publiques pontoises. Labellisée « 100 % EAC » en 2022, la Ville place l'éducation par l'art au cœur de son projet éducatif. Dès le plus jeune âge, les enfants découvrent le plaisir de l'expérience esthétique, tour à tour spectateurs et acteurs. Restitutions publiques, expositions scolaires et fréquentation des équipements culturels témoignent de la construction progressive d'une culture commune, partagée avec les familles.

## La recherche-action, un outil d'innovation pédagogique

Pour mesurer plus finement les effets de ces initiatives, la recherche-action offre une méthodologie précieuse. Fondée sur l'observation de terrain et la collaboration entre enseignants, chercheurs et artistes, elle permet d'expérimenter des solutions adaptées aux réalités locales. Ce processus vivant et participatif favorise l'engagement des équipes éducatives, associe les parents et valorise l'enfant comme acteur de son apprentissage, dans une dynamique collective et durable.

## « Bébimpro » : quand la musique stimule le développement de l'enfant

Illustration concrète de cette ambition, la recherche-action « Bébimpro » a débuté

au printemps 2026 à la crèche Jean Moulin. Elle réunira des chercheurs spécialisés dans le développement cognitif et des musiciens de l'association Médiarts. L'hypothèse est que l'écoute de musique improvisée favoriserait l'acquisition du langage grâce aux interactions sensibles entre artistes et jeunes enfants. Une douzaine d'entre eux participera à des séances expérimentales, tandis qu'un groupe témoin bénéficiera de lectures. Suivis jusqu'à leur entrée en petite section de maternelle, les enfants poursuivront ce parcours en 2026-2027. Portée par des partenaires engagés et des équipes pédagogiques déjà familières de la recherche collaborative, cette initiative pourrait irriguer à terme, l'ensemble du quartier Jean Moulin. Elle confirme l'ambition de la Ville : faire de l'alliance entre culture, éducation et recherche un moteur d'égalité des chances et d'innovation au service de tous.

\* EAC : Éducation artistique et culturelle

## LABEL 100% EAC

Le label 100 % Éducation artistique et culturelle est attribué aux collectivités proposant une éducation artistique et culturelle pour 100 % des jeunes du territoire. Cette labellisation est décernée par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.



Directeur de publication Christophe Ferrari, Conception, réalisation, rédaction, photos Service communication  
B. Cohen-Bacrie, M. Debacq, N. Grenneau, O. Latour, S. Sanlaville Crédits iconographiques Nicolas Sabarly (p. 2 bas),  
Czjipo de Pixabay (dossier) Impression 5620 exemplaires Imprimerie Notre-Dame Montbonnot N° ISSN 1245-1371



VILLE DE  
PONT  
DE  
CLAIX



PONTDECLAIX.FR